

Info-brèves du Comité Technique Paritaire Central du 9 juillet 2009

A l'ordre du jour du CTP Central du 9 juillet 2009, ont été abordés deux points dont il nous paraît important que vous soyez informés, à savoir:

- le renouvellement du bail de la Tour Mirabeau et l'éventuel déménagement ;
- la réorganisation de la Dagemo dans le cadre de la RGPP.

Ces sujets ont été évoqués en questions diverses et sur demande de la CFDT car ces points qui ne figuraient pas à l'ordre du jour.

Voici les réponses de l'administration relatives à questions :

1 – Renégociation du bail de la tour Mirabeau et éventuel déménagement

Le calendrier qui nous avait été indiqué lors des dernières réunions a pris du retard. Nous n'avons pas appris grand-chose lors de ce CTP.

La « liste restreinte » de 4 sites possibles (dont la tour Mirabeau) a été finalisée par le cabinet Travail. Elle a été transmise au cabinet des Finances. Une réunion est programmée courant juillet (pas de date communiquée) pour que les deux cabinets se mettent d'accord.

Ensuite la négociation sera engagée avec les potentiels bailleurs, avec l'assistance technique d'un prestataire (*Stratégie and Corp.*)

Cette négociation « *prendra le temps qu'il faudra* » nous a dit le Dagemo, et ne sera probablement pas bouclée fin octobre (date de la fin du bail de la tour Mirabeau).

Nous resterions sur place avec un « bail de fait » dans l'attente de la fin des négociations.

Deux options sont toujours envisagées :

1 – On reste : et dans ce cas là il y aura une opération de travaux pour se mettre au niveau imposé par France Domaine (12m²/agent) – on utiliserait les 500m² libres dans la tour pour faire une opération tiroir et effectuer les travaux plateau par plateau.

2 – On déménage : il faudra aménager le nouveau bâtiment avant de pouvoir l'occuper. Cette phase durera plusieurs mois, et l'éventuel déménagement n'interviendrait pas, au mieux, avant la fin du 2^{ème} trimestre 2010.

Le nouveau bâtiment serait plus ergonomique que la tour Mirabeau et conforme aux normes HQE (Haute qualité environnementale).

Le Dagemo s'est engagé à nous communiquer la liste restreinte début septembre. Les localisations envisagées sont toujours Issy les Moulineaux, Boulogne et Montrouge, avec l'objectif de ne pas modifier le temps de transport moyen des agents, et d'être à moins de 30mn du cabinet Grenelle.

2 – RGPP et réorganisation de la Dagemo

Dans le cadre de la RGPP et de la mise en place des DIRECCTE, le pilotage de ces dernières devra s'effectuer de manière unifiée.

Le Comité de pilotage DIRECCTE du 24 février dernier a fixé le cadre dans lequel ce pilotage devrait s'effectuer :

- une Direction d'Administration Centrale placée sous l'autorité des deux ministres,
- cette Direction d'Administration Centrale constituée « autour » de la DAGEMO,
- mise en place d'une mission d'appui (constituée de 3 inspections générales, l'IGAS, l'Inspection Générale des Finances et celle des Mines) chargée de rendre un rapport au 31 juillet 2009.

La DAGEMO sera l'ossature de cette nouvelle Direction, mais elle ne sera pas seule. Un certain nombre de services de Bercy sont également concernés. Une réorganisation de la Dagemo s'impose donc, car elle verra l'extension de ses missions.

Elle aura 4 types de missions :

- une fonction de pilotage ;
- des fonctions spécifiques au ministère du Travail (gestion des moyens, gestion RH des corps propres – IT, CT + contractuels) ;
- des fonctions partagées (compétences conjointes) avec le ministère de la Santé sur la gestion des corps communs ;
- des fonctions partagées (compétences conjointes) avec Bercy sur les Direccte.

Calendrier prévisionnel de cette réorganisation :

- Le travail technique de la Mission d'Appui est en cours.
- Un rapport d'étape sera remis au 31 juillet (et non le rapport final prévu initialement)
- Des échanges auront lieu pendant l'été
- Rapport final remis courant septembre.
- Arbitrage
- Décisions courant octobre.

La réorganisation interviendrait courant 2010.

La CFDT a indiqué qu'il serait certainement mieux que la réorganisation intervienne avant l'éventuel déménagement, afin que les nouveaux périmètres soient pris en compte dans l'aménagement des locaux.

WWW.SYNTEF-CFDT.COM

✂

JE DÉSIRE ADHÉRER À LA CFDT

Nom : **Prénom :**

Domicile :

.....

Téléphone : **E-mail :**

Lieu de travail :

Téléphone : **E-mail :**

À retourner à :

SYNTEF-CFDT – 8bis rue Lecuire – 75014 PARIS
Tél : 01 40 52 02 10 – Fax : 01 40 52 02 19 – Mél : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr